



Communiqué FO, CGT, Solidaires Du mépris pour les représentants du personnel

Communiqué de presse

Les Organisations syndicales FO, CGT et Solidaires ont quitté la séance du Comité interministériel d'action sociale suite au comportement qui leur est apparu désinvolte au plus haut niveau de la DGAFP.

Nous rappelons que les séances du CIAS ne se tiennent que 4 fois par an, avec un calendrier prévisionnel à l'initiative de l'administration.

Celle du 2 juillet s'est déroulée à un rythme soutenu en raison de priorités autres que celles de l'action sociale interministérielle qui semblent primer.

Le CIAS était une séance conclusive suite à un trimestre de travail dans lequel ont été débattues les orientations d'actions sociales de la fonction publique.

Or, lors de la séance de ce jour, aucune réponse n'a été apporté aux interventions des représentants qu'ils soient titulaires, suppléants ou experts. L'administration a tout juste daigné prendre notes des interrogations des organisations syndicales.

Les règlements intérieurs du CIAS et des SRIAS (sections régionales interministérielles d'action sociale) ont été adoptés pour ne pas dire imposés dans la précipitation sans qu'aucun débat sur les amendements déposés par les organisations syndicales en séance n'ait été possible.

Le CIAS devient-il une chambre d'enregistrement, n'y a-t-il plus de débat possible ?

L'ordre du jour proposé par les organisations syndicales par l'intermédiaire du président n'a pas été respecté, alors qu'il est fixé par la DGAFP. La directrice a quitté le CIAS avant la fin des travaux. Pour nous cela démontre le peu d'importance que l'administration porte à l'ASI des agents actifs et retraités de la fonction publique.

C'est pourquoi les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires n'ayant plus d'interlocuteur ont quitté la séance en même temps que la directrice.

Les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires rappellent que le syndicalisme libre et indépendant ne peut entraîner une cogestion aveugle. Chacun ses mandats, chacun ses responsabilités.

En conséquence, nos organisations syndicales estiment inacceptable que des membres de la parité syndicale commentent et rappellent à l'ordre l'expression des autres représentants des personnels durant les instances pour venir à l'appui de l'administration.

Les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires, souhaitent que Madame La Ministre de la Fonction Publique intervienne auprès de la DGAFP pour qu'un dialogue social constructif et sincère redevienne possible.

PARIS, le 2 juillet 2015

